



FEUILLE DE BUS INDIVIDUELLE

Ecole :



Nom : Prénom :

Classe : Enseignant :

Adresse :

N° du Bus : (figurant sur la carte de bus).

Personne exerçant l'autorité parentale :

Téléphone :

(pensez à garder votre téléphone avec vous à l'arrêt de bus afin de vous joindre plus facilement)

Personnes autorisées par l'autorité parentale à prendre l'enfant (nom, prénom, téléphone) :

1)

2)

3)

NB : à tout moment, une pièce d'identité pourra être exigée.

Utilisation du service de transport scolaire :

- **Le matin, lors de la prise en charge des enfants à l'arrêt de bus**, il est recommandé d'être présent **5 minutes avant** l'horaire prévu. Les enfants qui utilisent le transport scolaire doivent simplement être titulaires de la carte de bus délivrée par le Conseil Général de la Haute-Garonne (à retirer en mairie).
- **Pour les enfants qui utilisent le transport scolaire le soir**, par mesure de sécurité, il est impératif de communiquer dès à présent les jours de la semaine où ils prendront le bus. Ces jours doivent être fixes. **Si occasionnellement il y a un changement, il est impératif de le signaler à l'accompagnateur du bus ou à l'ALAE dont il dépend au plus tôt avant 17h.**
- **Tout enfant de maternelle, n'ayant pas une personne autorisée et âgée de plus de 16 ans présente à l'arrêt, sera reconduit à l'ALAE maternelle. S'il a des frères et sœurs scolarisés à l'école élémentaire, ils seront également reconduits à ce même ALAE.**

Mon enfant utilisera le transport scolaire les jours suivants (**mettre une croix dans les cases correspondantes**) :

Lundi soir	
Mardi soir	
Jeudi soir	
Vendredi soir	

Fait à, le

Signature de l'autorité parentale,
Précédée de la mention « lu et approuvé »